COMMISSION D'APPEL

Président : M. PERRISSIN Christian
Secrétaire : Mme GALLAY Pascale

CONVOCATION

DOSSIER D'APPEL N°04 2023/2024:
Appel Disciplinaire du club de l'AS FAVERGES PORTUGAIS et du Comité de Direction du DISTRICT HAUTE SAVOIE - PAYS DE GEX de la décision de la Commission de Discipline.
Match n°26461891 du 12/11/2023 LANFONNET ES - FAVERGES PORTUGAIS AS en Séniors D3 Poule C

Ce dossier sera étudié le jeudi 22 février à 18h30 au siège du District.

Personnes convoquées :

Le Président de la Commission de Discipline ou son représentant.

L'arbitre:
STEVEN Richard

ES LANFONNET :
Le Président ou son représentant
BAUD Cyrille, Président et Délégué
STRAPPAZZON Marc, arbitre assistant
THABUIS Pierre, éducateur
DIDIER Jules, joueur n°7

AS FAVERGES PORTUGAIS:
Le Président ou son représentant
AQUILINA Valentin, arbitre assistant
GARDIER Enzo, joueur n°11
HAMADI Salif, joueur n°12
BENGUERNANE Karim, éducateur
FAYEK Yannick, dirigeant

La présente convocation est conforme aux dispositions de l'article 190 des Règlements de lo FFF.
Le club peut se faire représenter par tout conseil de son choix, et indiquer huit jours ou moins avant la réunion le nom des personnes dont il demande la présence. Le Président de la Commission peut refuser les demandes qui lui paraissent abusives.
Les parties ont la possibilité, sur demande, de consulter l'ensemble des pièces du dossier avant la séance. Lors de la séance, tous les participants doivent justifier leur identité à l'aide d'une pièce officielle, aucune personne n'étant auditionnée sans justificatif de celle-ci. Toute personne convoquée dans l'impossibilité de se représenter devra fournir un justificatif, et un rapport détaillé sur les évènements, le manquement à cette obligation étant sanctionné et/ou amendé.